



Compte rendu du Conseil

du 19 février 2009

Le Conseil de Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune dûment convoqué en session ordinaire au Siège de la Communauté de Communes à VABRE, sous la Présidence de Monsieur Lilyan AZAIS, Président.

Présents : MM. les Maires et Délégués des Communes de :

CASTELNAU DE BRASSAC : Christian RIGAL, Jean-Pierre MARTY, Christian ROUQUETTE,

FERRIERES : Pierre DAVY, Alain GRAN, Richard PERICO

LACAZE : Michel MADERN, Maryse BARTHE, Céline VIALA

LE MASNAU MASSUGUIES : Lilyan AZAIS, Anne RUL, Jean-Claude CALMETTES

LE MARGNES : Raymond GAU, Nicole PAGES

SAINT-PIERRE DE TRIVISY : Nelly BARTHES, Jean-Marie ENJALBERT, Christian CROS

SAINT-SALVI DE CARCAVES : Edmond KLIMEZAC, Jean-Louis CABANES, Francis HUC

VABRE : Claude CULIE, Thierry CALVET, Cécile KIEFFER

Madame Nicole PAGES est élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- **Choix d'un Maître d'œuvre pour le FDT 2009,**
- **Validation de la proposition de la CLECT,**
- **Cession de l'Aventure Parc**
- **Demande de subvention auprès de l'Etat pour la construction d'un bâtiment hébergeant le futur Musée du Protestantisme,**
- **Demande de subvention dans le cadre de la DGE voirie intempéries,**
- **Questions diverses.**

Absents excusés : Alain AZAIS, Bernard VAREILLES, Jean-Claude GUIRAUD Conseiller Général du Canton de Brassac.

Présents à titre consultatif : Lionel VIALA, Jérôme MAFFRE, Hervé CAVAILLES, Florent BARTHELEMY, Laurent DOUREL, Jean-Claude HERAIL, Jacques PAGES Conseiller Général du Canton de VABRE.

Le compte rendu du dernier conseil est validé à l'unanimité.

↳ Choix d'un Maître d'œuvre pour le FDT 2009

Monsieur le Président présente au Conseil les résultats de la consultation concernant la Maîtrise d'œuvre de conception et suivi des travaux de voirie 2009, les quatre candidatures suivantes ont été reçues :

DDE : 3.10% des travaux HT (452 650 euros) soit : **14 032,15 €**
J2C ingénierie CASTRES : 4.40% des travaux HT (450 000 euros) soit : 19 800,00 €
LS ingénierie CARCASSONNE : 6.75 % des travaux HT (452 633 €) soit : 30 552.73 €
CETUR LR Hérault : 4.90% des travaux HT (452 650 €) soit: 22 179

Le Conseil à l'unanimité et après en avoir délibéré, porte son choix sur la DDE pour un montant de 3.10 % des travaux HT soit : 14 032.15 €

Monsieur le Président propose de contacter la DRH de France Télécom pour voir les types de profils dont ils disposent, l'idée serait de recruter un personnel capable d'assurer la Maîtrise d'œuvre de la voirie, la préparation et maîtrise d'œuvre des travaux réalisés dans les communes et éventuellement l'instruction des permis de construire. L'avantage de ce type de recrutement serait de tester cette nouvelle organisation pendant un an ou deux sans pour autant s'engager sur le long terme puisque ce personnel pourrait à l'issue réintégrer son corps d'origine. Cette personne pourrait nous aider aussi à mettre en place un service point à temps et à recruter le personnel nécessaire à ce service. Il est demandé aussi à contacter la DDE pour étudier avec eux les compétences nécessaires pour un tel poste.

↳ Validation de la proposition de la CLECT

*Après calcul par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées pour l'année 2008, la Communauté de Communes est redevable auprès de la Commune de **Vabre**, les autres communes nous sont redevables au titre de la répartition des charges **transférées des sommes suivantes inscrites dans le tableau :***

Ferrières	Lacaze	Le Masnau	St Pierre	St Salvi	Vabre	Le Margnes	C de Brassac
2879.09	105531.61	51619.94	18291.79	8837.6		24571.78	125 145.34
					29 884.87		

↳ Cession de l'Aventure Parc

Monsieur le Président indique au Conseil que dans le cadre de la cession de l'Aventure Parc à l'EURL Camp Loisirs Aventures, la liste des éléments mobiliers appartenant à la Communauté de Communes a été dressée, celle-ci s'élève à 22 000 euros.

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Président à émettre un titre de 22 000 euros à l'encontre de l'EURL Camp loisirs Aventures pour la vente des éléments mobiliers de l'Aventure Parc.

↳ Demande de subvention auprès de l'Etat pour la construction d'un bâtiment hébergeant le futur Musée du Protestantisme

Monsieur le Président expose au Conseil que dans le cadre du projet de Construction d'un bâtiment par la Communauté de Communes pour héberger le Musée du Protestantisme en haut Languedoc, il souhaite solliciter auprès de Monsieur Philippe FOLLIOU, Député du Tarn, une partie de son enveloppe parlementaire.

Le plan de financement serait le suivant :

- Etat : 326 128 euros (P.E.R.) (acquis)
- Etat : 30 000 euros (travaux divers d'intérêt local) (acquis)
- Etat : 20 000 euros (travaux divers d'intérêt local) (sollicité)
- Conseil Général : 267 792 euros (acquis)
- Conseil Régional : 217 420 euros (acquis)
- Conseil Régional : 117 320 euros (sollicité)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Président à solliciter auprès de Monsieur Philippe FOLLIOU, Député du Tarn, conformément au plan de financement ci-dessus, au titre des subventions pour travaux divers d'intérêt local, une subvention d'un montant de : 20 000 euros.

Questions diverses

↳ Monsieur le Président présente au Conseil le projet de Contrat d'objectifs avec le Conseil général du Tarn appelé Contrat Atout Tarn.

Dans ce cadre, Monsieur le Président présente au Conseil :

Le Projet d'embellissement des espaces publics du village de Lacaze selon le plan de financement suivant :

Conseil Régional Midi-Pyrénées :	27 743 euros
Conseil Général du Tarn, Contrat Atout Tarn :	27 743 euros
Autofinancement Communauté de Communes :	55 484 euros HT

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil à l'unanimité approuve ce plan de financement et autorise le Président à solliciter les diverses subventions

↳ Monsieur le Président expose au Conseil le projet d'extension de la Zone Artisanale de VABRE.

Monsieur le Président indique au Conseil que dans ce cadre il convient de procéder à l'acquisition de parcelles section AD lieudit « l'Albiguié » :

- Sté Clair Logis : parcelles 96 et 99 pour un prix de : **2 500 euros**
- Succession ALBERT Léopold parcelle 78 pour un prix de : **1 275 euros**
- ALBERT Yves partie de la parcelle 104 pour un prix de : **200 euros**

Conformément à l'avis des domaines en date de : 20 Mars 2008 n° 2008-305V0126-1-2-3-4.
Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Président à acquérir ces parcelles et à signer les pièces nécessaires à ces acquisitions.

↳ Monsieur le Président présente au Conseil le projet de Contrat d'objectifs avec le Conseil général du Tarn appelé Contrat Atout Tarn.

Dans ce cadre, Monsieur le Président présente au Conseil :

Le Projet d'aménagement du cœur de village de Castelnau de Brassac selon le plan de financement suivant :

Conseil Régional Midi-Pyrénées :	24 056 euros HT
Conseil Général du Tarn, Contrat Atout Tarn :	24 056 euros HT
Autofinancement Communauté de Communes :	72 168 euros HT

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil à l'unanimité approuve ce plan de financement et autorise le Président à solliciter les diverses subventions
Ainsi délibéré à VABRE, les jour, mois et an que dessus.

↳ Monsieur le Président expose au Conseil les termes de la convention envoyée par TRIFYL visant à simplifier les modalités de reversement des aides et l'amélioration des échanges avec EcoEmballages ainsi que la coordination des actions.

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Président à signer cette convention.

↳ Monsieur le Président indique au Conseil que dans le cadre de la journée « Bois-Soleil 2009 », il est proposé aux exposants de participer à l'élaboration du catalogue de présentation à hauteur de 95 euros.

Cette recette sera inscrite à l'article 7478.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité approuve cette demande de participation.

Quelques infos :

- Lors de la dernière réunion de bureau en date du 3 février et suite à certaines demandes d'administrés il a été décidé qu'une convocation sera affichée dans chaque mairie ainsi que le dernier compte rendu validé du Conseil de Communauté.

- Coopération décentralisée :

Roumanie : le dossier de coopération présenté en 2008 n'entraîne pas dans les priorités du Ministère des Affaires Etrangères ; ces priorités ayant évolué vers la protection de l'enfance et des services sociaux le même dossier sera présenté en 2009.

Hongrie : 5 personnes vont participer au programme financé par notre partenaire Hongrois, il s'agit de : Nelly Barthes, Martina VEN DELEN, Elisabeth OULES et Yohan MANNIEZ et Olivier DELBOS.

- une réunion est prévue le mardi 10 mars 2009 à 14 heures 30 avec les Maires et secrétaires de Mairie pour la présentation de la nouvelle organisation de la Direction de la solidarité.

- Une réunion est prévue pour rencontrer le Trésorier Payeur Général le 27 avril à 14 heures 30 à Vabre, afin de connaître le devenir de notre Trésorerie.

- Une consultation afin de changer le camion de collecte des ordures ménagères est en cours, pour l'instant le choix n'est pas arrêté tant pour le camion que pour la benne, les négociations suivent leurs cours.

- Il sera proposé aux communes de transférer la compétence « élaboration et mise en œuvre de schémas d'aménagement et de gestion des eaux » (SAGE) à la Communauté de Communes. Ce sera l'occasion d'aborder en conseil municipal la compétence « eau » exercée par la Communauté de Communes, à cette occasion il est proposé aux Maires à demander à Yannick le Coultre à venir présenter cette compétence et répondre aux questions s'il y a lieu. Un modèle de délibération sera transmis aux communes, une réflexion sera engagée d'ici la fin février sur le transfert d'autres compétences qui pourraient se faire en simultané.

la séance est levée à 22 heures 46